

Budget, asile et inclusion: les défis de la rentrée

Enseignement ► Sans budget et avec un accueil important de réfugiés mineurs, cette reprise des cours n'est pas de tout repos.

«Une rentrée pas facile à organiser.» La conseillère d'Etat chargée du Département de l'instruction publique (DIP), Anne Emery-Torracinta, a débuté la traditionnelle conférence de presse de reprise scolaire par cet euphémisme. Alors que les classes genevoises s'apprentent à accueillir plus de 1000 élèves supplémentaires, la rigueur budgétaire a mis au défi la direction du DIP qui a dû consentir à d'importants sacrifices, notamment au cycle d'orientation.

1 Les contraintes budgétaires

Depuis janvier, le navire genevois vogue sans budget, faute d'accord trouvé au Grand Conseil. Pour le DIP, l'obligation, en 2016, de ne

pas dépasser l'enveloppe de 2015 pose de nombreux problèmes. Car les établissements voient leurs effectifs augmenter. La tendance est particulièrement forte au secondaire II (après le cycle d'orientation), où 487 élèves supplémentaires sont enregistrés cette année. Ces exigences démographiques ont poussé le département à prendre des «mesures d'efficacité et de réallocations internes», explique Anne Emery-Torracinta. L'objectif était de trouver 10 millions de francs.

Le cycle d'orientation perd ainsi près de vingt-huit postes (soit l'équivalent de 4 millions de francs), voyant sa moyenne cantonale d'élèves par classe augmenter, sans outrepasser le maximum réglementaire. Un ancien rapport de la Cour des comptes le préconisait. Le nombre d'élèves par classe reste stable au primaire, alors qu'il diminue dans les collèges et écoles de culture générale afin de res-

pecter un accord signé par le Conseil d'Etat en 2013 prévoyant un meilleur taux d'encadrement au secondaire II.

Grâce à l'ensemble des mesures d'économies, y compris dans le domaine de la formation continue, le budget de 2015 ne devrait donc pas être dépassé. «Ces efforts ne pourront plus se reproduire sans toucher aux conditions d'enseignement. Les fonds de tiroirs ont largement été ratisés», prévient toutefois Mme Emery-Torracinta. L'enjeu de cet automne, pour la magistrate, sera d'obtenir des finances supplémentaires auprès du Conseil d'Etat afin de créer soixante postes supplémentaires en 2017.

2 Davantage de réfugiés mineurs

Le contexte international actuel pousse Genève, comme ses voisins, à accueillir de nombreux réfugiés. La hausse drastique du nombre de mineurs non-accom-

pagnés, provenant principalement d'Afghanistan ou d'Erythrée, impose au DIP de «s'adapter continuellement», poursuit la conseillère d'Etat. Au secondaire II, ils seront 926 élèves mineurs. Leur nombre a augmenté de 123% entre 2012 et aujourd'hui. «La plupart d'entre eux resteront en Suisse. Alors que certains ne savent ni lire ni écrire, nous devons agir pour qu'ils puissent intégrer le marché du travail rapidement.» De nouvelles classes d'accueil et d'alphabetisation ont donc été ouvertes.

Ce défi ne concerne pas uniquement l'école. Des services comme l'Office médico-pédagogique ou le Service de protection des mineurs sont également sollicités, notamment pour gérer les traumatismes liés aux expériences des migrants dans leur pays ou pour les encadrer. «Faute de budget suffisant cette année, nous avons dû bricoler», déplore Anne Emery-Torracinta.

3 L'école inclusive en retard

Environ une vingtaine de postes ont été créés dans le domaine de l'école inclusive (soutien à l'intégration de personnes handicapées). Le nombre de classes spécialisées intégrées dans des établissements ordinaires a lui aussi augmenté, soit près de 160 places en 2016 contre une cinquantaine en 2013. «Il y a du mieux, mais ça ne va pas aussi rapidement que souhaité. Sans budget, pas de miracle, regrette Mme Emery-Torracinta. Les collaborateurs passent trop de temps à se pencher sur les questions budgétaires au détriment de la réalisation des projets.»

Une mesure liée au transport des élèves souffrant de handicap jusqu'aux établissements spécialisés a permis d'économiser plus d'un demi million de francs: simplement en permettant aux véhicules de rouler sur les voies de bus. **ERIC LECOULTRE**